



Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

Témoignages au procès Barbie



Au moment où ces notes sont écrites, nous ignorons encore l'issue du procès Barbie. Mais il me semble que des résultats essentiels sont acquis.

D'abord en ce qui concerne l'Histoire. Les témoins y ont apporté une contribution importante : aussi bien ceux qui ont déposé — comme notre camarade Lise Lesèvre — dans les larmes, avec une terrible douleur — de ce qu'ils avaient vu, de ce qu'ils avaient subi du fait de Barbie lui-même. Mais encore les témoins dits "d'intérêt général" qui ont introduit les crimes de Barbie dans la logique du nazisme.

Plus de quarante ans après, l'Histoire peut s'écrire. Elle dispose du recul nécessaire, de documents répertoriés, mais aussi de la mémoire des survivants. C'est un moment privilégié pour établir la réalité des faits d'une manière incontestable. Cela nous importe plus que nos propres vie, dont nous n'avons jamais cessé de penser qu'elles nous avaient été laissées d'abord pour témoigner.

L'élargissement du procès, après l'arrêt de la Chambre d'accusation de la Cour d'Appel de Paris, du 18 mars 1987, a permis que Barbie soit jugé — entre autres crimes contre l'humanité — pour l'envoi en déportation. Ainsi les parties civiles ont-elles sollicité deux témoins pour dire ce qu'ont été les camps de concentration nazis : Marie-Claude Vaillant-Couturier et moi-même.

Il nous incombaît de montrer au tribunal, par notre propre expérience, comment était mise en œuvre, dès la prise du pouvoir par Hitler, la volonté de déshumaniser, puis "de faire disparaître de la surface de la terre tel et tel groupement humain : national, religieux ou social" (Pierre Vidal-Naquet). La chambre à gaz a été l'instrument privilégié de l'extermination (mais pas le seul), soit qu'y aient été assassinés avant même l'entrée au camp des millions d'hommes, de femmes et d'enfants surtout juifs, soit qu'elle ait été le terme du travail forcé jusqu'à l'épuisement total. C'est l'extermination par le travail comme nous l'avons connue à Ravensbrück,

dont les transports noirs, le *Jugendlager* et pour finir la chambre à gaz ont été l'aboutissement logique. Ainsi le témoignage de Marie-Claude sur Auschwitz et le mien formaient-ils un tout.

Certains journalistes l'ont bien compris, quoiqu'une décision du président Cerdini ait réparti nos dépositions sur deux jours. En ce qui me concerne, j'ai insisté sur ce qui ne peut en aucune façon être considéré comme crime de guerre : les expériences pseudo-médicales sur nos jeunes camarades polonaises, les stérilisations de petites filles gitanes et les terribles traitements subis par les enfants depuis la naissance (noyade de nouveau-nés).

Nous avons tous été frappés par l'intérêt montré par l'opinion pour ce procès. En témoignent notamment les nombreux comptes-rendus de presse dont certains sont remarquables. J'en ai reçu un peu de toute la France et aussi de l'étranger. Des amis de Malaisie, du Canada, du Sénégal, de San Francisco, de Taïwan, par exemple, ont été tout de suite informés de ma déposition et de ce qui en a suivi. Mais l'intérêt le plus grand a été celui de la jeunesse. On le voyait dans la salle d'audience : beaucoup de jeunes avaient fait une longue queue pour y entrer. Ces jours-ci même un avocat me parlait d'une classe de 4^e d'un lycée de Strasbourg ayant fait un aller et retour à Lyon dans la journée. A ceux-là les "Roques et Faurisson" peuvent toujours raconter leurs mensonges.

Outre son intérêt pour l'Histoire, cette jeunesse me paraît souvent très sensible à tout ce qui concerne les droits de l'homme. Et c'est certainement un autre résultat essentiel de ce procès : qu'il ait montré à quels crimes contre l'humanité peut conduire toute doctrine qui nie la valeur et la dignité d'une personne quels qu'en soient les motifs. Notre témoignage — à nous les survivants — est une mise en garde.

Je retiens l'expression de Laurent Schwartz : "Ce procès exemplaire servira la conscience humaine."

Puisse-t-il en être ainsi et que les évocations des horribles souffrances, de la mort de millions de victimes, parmi lesquelles celles

de Klaus Barbie, soient au moins une contribution au progrès humain. Nous qui avons connu le pire de l'homme, en avons aussi découvert le plus noble, le plus grand. Et nous continuons à témoigner de notre foi en lui.

Geneviève de Gaulle Anthonioz

Que notre bulletin me permette de vous remercier, chères camarades, pour tant de lettres, de messages si affectueux qui m'ont touchée plus que je ne puis dire.

Les temps forts du procès

Le procès s'ouvre le 11 mai 1987 par la lecture des crimes retenus contre Barbie : la liquidation de l'Ugif, le Comité lyonnais de l'Union des israélites de France (86 personnes), le déportation des 42 enfants juifs réfugiés à Izieu, celle de 650 personnes par le dernier train parti de Lyon le 11 avril 1944 auxquels s'ajoutent les crimes contre les résistants.

— Dès le 13 mai, Barbie refuse de comparaître. M^e Vergès prétend que son client n'était qu'un officier contraint d'obéir à ses supérieurs, affirmation démentie le 19 mai par deux procureurs allemands : Barbie était un policier S.S. ayant choisi la section chargée d'éliminer les adversaires du nazisme, les juifs en particulier. En outre, ses télex rendant compte de ses actions contre l'Ugif et les enfants d'Izieu, signés de lui, sont authentiques.

— Dépositions bouleversantes des "cas individuels" les 23 et 24 mai : celles des rescapés de l'Ugif, d'André Frossard, des résistants torturés au nombre desquels notre très chère Lise Lesèvre, dont le calvaire a duré 19 jours.

— Le 9 juin défilent les témoins "d'intérêt" général, autrement dit les survivants, qui racontent l'horreur des camps, Geneviève celle de Ravensbrück, Marie-Claude celle d'Auschwitz.

— Le 26 mai, Barbie est contraint de comparaître et d'entendre rappeler ses exploits barbares : tortures, mutilations, assassinats, lui ayant valu le titre de "boucher de Lyon".

(suite p. 4)

Mes années de travaux forcés en Allemagne

Arrêtée à Amiens le 23 septembre 1941 et incarcérée, jugée le 21 novembre par la Feldkommandatur 580 et condamnée à quatre ans de travaux forcés, Madeleine Commont nous raconte ses épreuves avec autant de simplicité que de précision.

Le 12 janvier 1942, transfert de la prison de la Santé à la gare de l'Est en camions militaires avec soldats armés, voyage jusqu'à Karlsruhe en compartiments ordinaires gardés par des soldats.

Une semaine à la prison de Karlsruhe, à trois dans une même cellule. Deux formats de Schüssel (gamelles) pour une soupe convenable. Courte promenade sous la surveillance d'une gardienne. Transfert en train cellulaire de prison en prison, un individu par cellule (petite). Transfert du train à la prison en panier à salade avec escorte de Schupos.

Nuits dans les prisons de Francfort, Coblenz, Cologne, Düsseldorf et arrivée, le 27 janvier 1942, à la Zuchthaus (pénitencier) d'Anrath (Rhénanie-Westphalie), proche de Krefeld et de München-Gladbach. Dépouillées de la totalité de nos bagages et objets personnels. Il ne nous reste qu'un peigne et une brosse à dents. Aucune ceinture médicale n'est autorisée et même une jeune Belge qui est chauve est privée de sa perruque.

En Kommando, vêtues de hardes hétéroclites, nous sommes chaussées de grosses chaussures montantes usagées, à la Spinnerei (filature), de petits sabots hollandais usés.

Droit d'écrire une lettre à l'arrivée. Réception de la réponse et deuxième lettre six mois plus tard. D'après le règlement, ensuite, envoi et réception d'une lettre tous les trois mois. Mais, à la Spinnerei de la Rheika, on sera appelé devant la surveillante-chef pour lire la lettre et la lui remettre aussitôt.

Impossibilité absolue d'échapper au travail.

Mélangées aux "droits communs" allemands et autres sans aucune signe distinctif. Les surveillantes doivent ignorer le contenu de nos dossiers et ne pas faire de différence.

Le *Regierungsrat** et la *Regierungsträtin* sont des nazis fanatiques.

Pendant presque trois mois, je loge en cellule, à trois, avec une Allemande et une Française, mais chaque jour, sauf le dimanche, départ dans la neige et l'obscurité, après avoir "briqué" la cellule, par le train, avec changement à München-Gladbach, puis en camionnette jusqu'au Kommando Kayser-lee.

Au retour, le soir, fouille complète au cas où les prisonnières du Kommando Kayser-Biscuits nous auraient donné en route un biscuit. Cellule glaciale, fenêtre restée ouverte depuis le départ du matin. Après les tout premiers jours, uniquement soupe aux rutabagas sur ordre du *Regierungsrat*.

Le 20 mars 1942, transfert à la Rheika de Krefeld, une importante usine Hermann Goering fabriquant de la soie artificielle et très mal ventilée. On sent l'odeur nauséabonde très loin de l'usine.

Plusieurs Kommandos de prisonnières d'Anrath de 100 femmes chacun y travaillent. On va en Kommandos jusqu'à dix ans de travaux forcés. Travaillent aussi à l'usine, en dehors de quelques civils allemands, des volon-

taires belges et hollandais, des Ukrainiennes, etc. Les Meister allemands sont sévères et durs.

Trois mois au dévidage et pour moi douze heures de nuit, devant une double rangée de hautes machines, à renouer les fils qui cassent sans cesse de bobines qui tournent inlassablement. Jambes très enflées, gale de la soie. Soif intense mais défense d'aller boire au robinet prévu à cet effet, interdiction d'aller aux toilettes après leur nettoyage à 5 heures du matin, alors que notre équipe finit à 6 heures et que nous n'arriverons à notre Kommando que beaucoup plus tard. Nous travaillons toujours de nuit. La soupe aux légumes est assez épaisse.

Le 17 juin, je suis transférée à la Spinnerei. Il faut faire marcher d'énormes machines qui transforment le fil de viscose en fil de soie artificielle après coagulation dans un bain d'acide chaud.

Mon Kommando est logé à la Kölping Haus. Horaires de travail de 22 heures à 6 heures du matin, la semaine suivante de 6 heures à 14 heures, la troisième semaine de 14 heures à 22 heures. Deux dimanches de 12 heures, un dimanche de repos.

Lors de l'équipe du matin, on meurt de faim ainsi que le dimanche, où l'on n'a qu'une soupe rose. Pendant le travail de nuit nous avons une soupe au lait et aux flocons d'avoine, mais nous devrions recevoir comme les civils un litre de lait par jour pour contrebalancer les effets de l'acide.

Interminables heures debout dans le froid glacial à attendre les *Werkschutze* (gardes de l'usine) qui nous encadrent alors qu'après le travail nous sommes terrassées par la fatigue et la faim. Pas d'infirmier au Kommando. Nous traînons nos malades à l'usine et aux machines. L'une a des "coliques d'acide". Un jour, j'aurai la "Rose" (érysipèle). Quelque temps après, un petit recoin sera aménagé à la Kölping Haus, mais le seul médicament sera, parfois, un cachet d'aspirine et en tout cas une compresse d'eau.

A la Spinnerei, aux machines, nous avons les mains brûlées jusqu'à l'os par la viscose et nous souffrons terriblement des yeux à cause de l'acide. Très difficile d'aller au *Sanitäter* (infirmier) de l'usine, qui nous met quelques gouttes dans les yeux et extrait la viscose de nos plaies avec des pinces. Il nous faudrait aller à la cave et rester dans l'obscurité totale pour que nos douleurs se calment un peu, mais très rares sont les élues. Les machines fonctionnent 24 heures sur 24.

Une nuit où on m'a retirée de la machine, j'ai dû — presque aveugle — tirer inlassablement un énorme chariot de plateaux garnis de "gâteaux" de soie depuis les machines jusqu'à la blanchisserie. Au Kommando, on essaie encore de nous faire bobiner des fils, mais nous pouvons à peine ouvrir les yeux et on finit par y renoncer.

Après l'attaque aérienne alliée sur Krefeld où la Kölping Haus est détruite (réfugiées dans la cave, nous avons finalement pu nous échapper dans la ville en flammes), nous dormons dans l'un des baraquements de la cour de l'usine (où des ouvriers belges ont été tués lors d'un premier bombardement) sur des paillasses — deux pour trois prisonnières. Si nous restons toujours aux machines de la filature pendant

les alertes, où seuls les *Meister* vont aux abris, nous devons nous lever quand elles ont lieu pendant les heures de repos et aller dans un autre local.

Une batterie de D.C.A. est installée sur les toits de l'usine. Nous sommes dans la Ruhr, et le spectacle, dans la nuit, des feux croisés des projecteurs avec, au loin, les hauts fourneaux de Duisbourg est grandiose.

Quarante-huit jours d'arrêts durs collectifs pendant les trois premiers mois suivant mon arrivée sur ordre du *Regierungsrat* : paillasses enlevées, on dort sur les ressorts métalliques du lit, sabots sous la tête pour qu'ils ne soient pas volés. La direction de l'usine intervient car une soupe nous a été également supprimée et nous serions trop affaiblis pour le travail.

En cas de disparition du peigne et de la brosse à dents, permission d'en demander un autre exemplaire à l'occasion d'une lettre, seul "colis" autorisé et reçu en 42 mois de déportation en Allemagne.

Vers le mois de juillet 1942, les Françaises et les Belges de la Spinnerei sont regroupées devant des machines "au fil blanc", moins nocives pour les yeux.

Le 23 août 1943, la Rheika est bombardée une seconde fois. Les obus tombent sur la blanchisserie et détruisent cinq machines de la filature. Tout est arrêté. Les Françaises et les Belges, après avoir remis les autres machines en état, rentrent à Anrath pour être envoyées dans d'autres Kommandos. Le Kommando Scheuring est l'un des plus durs d'Anrath. A mentionner, outre les Kommandos des champs, un petit Kommando "choucroute" et un Kommando sucrerie.

Le 27 septembre 1943, je suis envoyée avec quelques autres au Kommando Meyer à Vierden où l'on prépare les cantines pour les usines : déchargeement de gros camions de légumes, transport et chargement de lourds bouteillons, nettoyage d'énormes chaudrons, fabrication de tonneaux en bois, conserves de poissons et de légumes marinés dans la saumure, destinés à être expédiés à l'armée dans ces tonneaux qu'il faut rouler et charger. Dix heures de travail de jour et meilleure nourriture.

Le 19 octobre 1943, transfert en camion dans un Kommando dépendant de la prison d'un petit village de Westphalie. Il est installé dans une scierie et comprend deux ateliers : l'un où l'on fabrique de petites caisses pour obus de D.C.A. ; l'autre où l'on répare de longues et lourdes caisses à obus arrivant du front (en général très endommagées) et où l'on fabrique quelques autres grandes caisses carrées. Il y a, en outre, un baraquement où nous logeons.

Discipline beaucoup moins rigoureuse qu'à Anrath. Mieux vêtues, *Meister* plus humaines. Nourriture très insuffisante, dépendant du silo et assurant pour cinq ou six semaines de choux, de raves ou de betteraves rouges, quelquefois une soupe à base de brisures de haricots ou de pois cassés qu'il faut longuement trier. Le dimanche à midi, pommes de terre en robe de chambre et le soir minces tartines. Journées de travail de dix heures, sauf le dimanche. Permission d'organiser de petites fêtes comme le Kommando d'Allemandes qui nous a précédées. Peu de punitions. Lettre une fois par

* Sorte de préfet

mois. Beaucoup de malades. Rares visites du médecin du village pour trois cas très graves.

Le 30 août 1944, transfert en camion à l'usine Rondo-Werke de Schwelm, Kommando dépendant de la prison de Schwelm. La prison de Hamm ayant été bombardée, nous dit-on, il n'y a plus de costumes de prisonnières. On nous habille toutes de culottes de cheval et de vestes de drap noir (uniformes de S.A.), pratiques, mais restant imprégnés d'humidité en hiver. Nourriture : uniquement du chou, sauf les pommes de terre du dimanche à midi.

Nous sommes toutes mises aux machines dans le vaste atelier où alternent les équipes de jour et de nuit, de 124 chacune. Je fabrique des obus de D.C.A. que je force un peu trop. Volontairement je ne travaille pas selon les

directives du *Meister*. Nos machines sont constamment arrêtées. Je casse une butée micrométrique. Sabotage ! Menaces du *Meister*. On finit par nous remplacer par des Russes. Nous transportons d'énormes bassines de légumes (certaines en épulchent), nous faisons du terrassement, etc.

Rapports clandestins avec un camp de prisonniers de guerre français. Alertes. Bombardements. Le 19 février 1945, évacuation de Schwelm par le train avec tous nos bagages et objets personnels qui nous ont été rendus. Quelques camarades se sont enfuis avec la complicité de prisonniers.

Arrêt au camp d'Allendorf et arrivée, le 20 février, à la *Zuchthaus* de Ziegenhain (Hesse). Installées dans deux cellules, une

trentaine dans chaque, sur deux paillasses, serrées les unes contre les autres. Maigre pitance, plus de sel. Descente à la cave lors des alertes. Avec quelques-unes je suis transférée, le 5 mars 1945, au Kommando Wasserburg de Wanfried-am-Werra. Les autres iront dans une prison de Hambourg, via Bergen-Belsen. De nouveau mélangées aux "droits communs" allemandes. J'apprends à coudre en bourrelier. Peu à manger.

Libérées le 3 avril 1945 par la III^e Armée du général Patton.

Retour à Paris le 13 juin 1945 via le camp de regroupement de Kassel, la Sarre (en camion) et Metz.

Madeleine Commont

Les conditions de travail à Neubrandenburg

Expérience professionnelle avec les femmes détenues dans les usines M.W.N.*

Ce document émane d'un ouvrage intitulé *Résistance en Mecklembourg sous le régime nazi*, publié par le secrétariat de la V.V.N. (Association des victimes du nazisme) du Land Mecklembourg. Il fut écrit sous la mention "Secret" le 21 août 1944 par un certain D⁵ Lepel. Le directeur des Ateliers mécaniques de Neubrandenburg dont il fait le panégyrique était certainement un psychologue. Il avait compris que le bon rendement de son usine pouvait s'obtenir autrement que par la terreur. On regrettera cependant qu'il passe sous silence les punitions pour refus de travail et pour évasion dont beaucoup d'entre nous ont été témoins : les coups de schlague (25 pour Odette Fabius et Sylvie Paul), le cachot, les mises à mort confiées à la vindicte des autres détenues, punies à cause des évadées, enfin la pendaison.

C'est à l'initiative entièrement personnelle du Directeur Rinteler que les M.W.N. ont commencé à travailler en mars 1943 avec 200 femmes détenues de camp de concentration ; leur nombre aujourd'hui a atteint 5200. Les résultats sont impressionnantes et n'auraient jamais été auparavant considérés comme possibles. Ils sont à mettre exclusivement à l'actif de l'initiative et de l'énergie personnelle et vraiment passionnée du Chef de l'Entreprise. L'usine travaille aujourd'hui en moyenne avec un rapport de 1 à 30, c'est-à-dire que pour un Allemand responsable de la formation, on compte trente détenues. C'est ainsi que sont exécutés les travaux les plus compliqués, comme le montage d'instruments de lancement et de gyroscopes, les travaux d'assemblage et de matrassage, la production de calibres et d'instruments de mesure. De plus les femmes accomplissent actuellement, sous la direction de quelques vieux maîtres maçons et d'un conducteur de travaux, la totalité des travaux nécessaires de terrassement, de percement, de creusement en sous-sol et à l'air libre, tâches courantes lors de l'aménagement d'une nouvelle usine avec tous les abris qui en font partie et les installations en pierre et en béton. Les méthodes utilisées, bien qu'allant à l'encontre des techniques de construction traditionnelle permettent cependant de réussir.

Le secret de ce succès repose sur la psychologie. Les femmes principalement des Russes, des Polonaises, des Tchèques, un petit nombre de Françaises, d'Italiennes et de Serbes et quelques Allemandes, doivent en premier lieu ressentir l'inutilité d'un espoir de libération et, de cette façon, se mettre au travail d'elles-mêmes par ennui et par besoin d'activité manuelle. En outre, elles ne sont formées que pour une tâche parcellaire, maintenues dans celle-ci et contraintes par le système d'organisation à un rythme soutenu. L'art de la formation réside dans la division méthodique et ingénieuse du travail en opérations fragmen-

tées et dans la détection des différentes qualifications. Les femmes font sortir en peu de temps de leurs propres rangs les contre-maîtresses et les distributrices du travail ; leur ardeur est stimulée par de petites primes (forfait de tickets avec lesquels on peut acheter par exemple de la limonade, des produits pour l'hygiène corporelle, des légumes et des fruits) et par l'affectation des plus habiles aux postes les plus spécialisés de fabrication.

Les détenues travaillent aussi à la planche à dessin, dans les bureaux, à la cartothèque comme aux appareils de contrôle et de mesure. Nulle part ne règne une excitation ou une agitation hors de propos, mais les femmes sont sans arrêt en mouvement. Plus importante est la production en série, plus il est facile d'organiser le travail avec des détenues. C'est ainsi que les M.W.N. ont entrepris, en somme uniquement avec leurs détenues du camp de concentration, des fabrications qui n'existaient pas du tout auparavant.

Sécurité :

Une clôture (le camp de concentration de Ravensbrück près de Fürstenberg impose des règlements précis), qui repose le plus souvent possible sur un socle en ciment, est constituée de fils de fer barbelés dont un sur deux passe sur des isolateurs et est alimenté par un courant triphasé de 380 volts. Cette clôture entoure le camp et la partie correspondante de l'usine. Par devant se déroule une clôture de protection peu élevée, qui facilite l'entretien de la clôture de fils de fer barbelés électrifiée ; par derrière un fil à trébuchet, une bande de terrain interdite avec des miradors. La clôture électrifiée est munie d'une sirène d'alarme qui signale jusqu'à présent les courts-circuits, mais pas encore les interruptions de courant.

Surveillance :

Un commandant de camp (capitaine de l'armée) et deux S.S. ont la responsabilité de la surveillance intérieure du camp. Des gardiennes allemandes leur sont adjointes dans

la proportion d'environ une gardienne pour 100 détenues. Elles ont effectué un court stage de formation à Ravensbrück. La surveillance de la discipline et le contrôle des gardiennes allemandes est la chose la plus importante car celles-ci sont portées à se désintéresser de leur tâche et à paresser. Les gardiennes sont choisies dans l'usine et échangées contre des gardiennes formées auprès de l'administration concentrationnaire S.S. de Ravensbrück. Elles accompagnent les femmes sur leur lieu de travail et les y surveillent. La surveillance extérieure est prise en charge par le service de protection de l'usine, composé d'hommes d'environ 60 ans encore capables de tirer et dignes de confiance. Ils prennent aussi en charge l'accompagnement des colonnes jusqu'au lieu de travail.

Hébergement :

Le meilleur hébergement consiste en baraquements de pierre que l'on construit soi-même. Ceux-ci s'avèrent deux tiers moins chers que les baraqués en bois de la RAD ou de la RIM ou que celles en dalles de béton. A l'intérieur se trouvent de simples châlets en bois à trois couchettes superposées recouvertes de paillasses en fibre d'emballage ou en fibre de papier. Deux couvertures sont distribuées par détenues. L'ordre dans le camp et dans les baraqués est assuré par les détenues les plus anciennes. Les cuisines, les laveries, les ateliers artisanaux, le *Revier* pour les soins hygiéniques ou dentaires (soins assurés par des doctoresse détenues) sont édifiés par l'usine. Les instruments et médicaments sont livrés à Neubrandenburg par le dépôt sanitaire de la Luftwaffe.

L'espionnage et la protection contre le sabotage sont assurés dans le camp par un réseau de mouchards, organisé par les S.S., et à l'usine par l'installation de contrôles.

Nourriture :

L'usine fournit la nourriture sur la base de bons d'achats. Il règne un bon esprit de collaboration avec les autorités locales du

* Les Ateliers mécaniques de Neubrandenburg.

ravitaillement du Reich. Une livraison supplémentaire de fruits et de légumes est garantie en accord avec la campagne environnante.

Habillement :

Chaque détenue apporte une tenue du camp pour l'hiver et une tenue pour l'été. L'usine procure les vêtements spéciaux que nécessitent certains travaux.

Dépenses :

Par détenue et par jour 4 RM, y compris les frais de nourriture. Retenue en cas de maladie.

En une demi-année, 13 détenues se sont enfuies de Neubrandenburg, dont 10 ont été reprises. Quelques-unes ont trouvé la mort dans les barbelés. Le rendement de l'usine s'est extraordinairement élevé dans les derniers mois grâce au travail des détenues et continue encore de croître. La direction de l'entreprise M.W.N. est prête à organiser des visites, mais souhaite seulement la visite de responsables, dans la mesure du possible de chefs d'entreprises eux-mêmes, car elle est assaillie de demandes.

Signé : Dr V. Lepel

Petite recherche sur les initiales N.N.

Depuis le film d'Alain Resnais, tous les Français savent que les lettres N.N. sont les initiales du mot allemand *Nacht und Nebel*, généralement traduits par Nuit et Brouillard. On a même tendance aujourd'hui à recouvrir l'ensemble des camps de concentration par ce vocable alors qu'à l'origine les lettres N.N. n'ont désigné qu'une certaine catégorie de détenus dont l'abbé de La Martinière nous a entretenues à l'assemblée générale. Lorsque Hitler a obtenu du général Keitel, en décembre 1941, qu'il crée cette procédure de "disparition" de certains résistants de territoires occupés de l'Ouest, les initiales N.N. n'apparaissent pas dans les textes.

Ce n'est que quelques mois plus tard, en août 1942 que l'on voit soudain figurer en toutes lettres sur les circulaires relatives à la procédure Keitel le *Nacht-und-Nebel Erlass*, le décret Nuit et Brouillard. Faute de connaître l'origine exacte de cette soudaine appellation, on a prêté à quelque policier wagnérien ou à Hitler lui-même, fanatiche de Bayreuth, l'utilisation, à des fins de répression, de cette allitération de Wagner dans son opéra *L'Or du Rhin* : pour se rendre invisible, le nain Alberich chante à mi-voix une incantation magique :

*Nacht und Nebel
Niemand gleich*

(Nuit et nuée, personne ici, pour l'instant !) et disparaît de la scène dans une colonne de fumée...

Mais en fait les lettres N.N. existaient bel et bien longtemps avant l'apparition de l'expression *Nacht und Nebel*. Au XIX^e siècle en tout cas, et peut-être même avant, les initiales N.N. ou N. tout court apparaissent dans des textes administratifs allemands (... et aussi anglais et français !) venant, dit-on de l'expression latine *nomen nescio* (je ne connais pas le nom). C'est la répression nazie qui a glissé les mots germaniques dans l'ancien cadre latin, s'inscrivant ainsi dans l'action de regermanisation du vocabulaire qui a touché tous les domaines sous le III^e Reich.

L'aumônier allemand de la prison de Cologne, l'admirable abbé Gertges, familier de l'administration, ne semble pas avoir été étonné de voir apposer sur les portes de certaines cellules les lettres N.N. Il écrit : "N.N. signifie *nomen nescio*." "L'expression était employée pour désigner les prisonniers dont le nom devait rester caché. Les policiers, ignorant le latin, traduisaient *Nacht und Nebel* par *Nuit et Brume*." (Revue *Études* de mai 1946). A une de nos camarades détenue à Cologne, une gardienne avait donné son interprétation : "N.N. c'est *Nichts und Nichts* (rien et rien), ni lettre, ni colis, ni secours religieux."

Plus récemment, un professeur de judéo-espagnol de l'École des Langues orientales de Paris, M. Haïm Vidal Sephiha, ancien déporté d'Auschwitz, a trouvé dans un dictionnaire allemand de 1881, le *Deutches Wörterbuch*, de Jakob et Wilhelm Grimm : "N. ou N.N., pour un nom que l'on ne connaît pas ou que l'on ne veut pas nommer." Et on trouve encore aujourd'hui dans le Petit Robert : "N. ou N* ou N** désigne une personne indéterminée, ou qu'on ne peut ou ne veut pas nommer..." Depuis la Théologie de Saint-Cyran jusqu'aux livres de messe contemporains, on invoqua les saints N. ou N.

M. Sephiha a publié une petite étude sur les lettres N.N. dans la revue *Regards* d'avril 1974, puis il a fait une communication à la Société de Linguistique de Paris, lors de sa séance du 28 avril 1979.

Aujourd'hui, lorsqu'on affiche les programmes des cours au Collège de France et que le titulaire de la chaire n'est pas encore nommé, on écrit : "Monsieur N. ou Madame N."

En Allemagne, dans les universités, c'est N.N. et les étudiants qui ne savent plus le latin interprètent *Nicht ernannt* (pas nommé). Dieu merci ! Ils ne pensent plus à *Nacht und Nebel* !

Les temps forts du procès

(fin)

— M^e Vergès dévoile sa stratégie en faisant citer des témoins n'ayant jamais connu Barbie mais prêts à couvrir la France d'opprobre. Ils sont refusés par l'avocat général. Jacques Chaban-Delmas a répondu d'avance à ces accusations le 11 juin : "Il n'y a pas à rougir de la France sous l'occupation... Qui dans cette salle peut affirmer qu'il ne parlerait pas sous la torture ? J'ignore moi-même si j'aurais tenu."

— Les plaidoiries des avocats des parties civiles commencent. Le 17 juin, M^e Klarsfeld évoque la tragédie d'Izieu avec une simplicité qui émeut l'assistance profondément.

— Le 18 juin est dominé par la plaidoirie magistrale de M^e de Bigault du Granrut, qui explique au jury : 1) le bien-fondé de l'expulsion de Barbie par la Bolivie, 2) pourquoi les jugements par contumace de Barbie en 1952 et 1954 n'empêchent nullement de le juger aujourd'hui, 3) ce qu'est un crime contre l'humanité.

— Les 28 et 29 juin, M^e Roland Dumas plaide pour Lise Lesèvre et M^e Jabukowics pour la communauté juive. Réquisitoire rigoureux du procureur Pierre Truche.

— Le 2 juillet, un avocat d'Alger et un de Brazzaville tentent de prouver que les premiers crimes contre l'humanité ont été commis par les puissances coloniales en Afrique et Israël au Liban. M^e Vergès parle de "contradictions" entre témoins mais reste muet sur les tortures. Le lendemain il demande l'acquittement. Tard dans la soirée, les jurés condamnent Barbie à la réclusion à perpétuité.

Concours national de la Résistance et de la Déportation

Monsieur René Monory, ministre de l'Éducation nationale, a reçu le 6 mai 1987 dans les salons du ministère, les lauréats du Concours national 1986.

Il prit la parole pour souligner l'importance exemplaire de ce concours, pour sa réussite — près de 50 000 élèves y ont participé — et aussi pour son rôle qui permet de transmettre aux jeunes l'idéal qui animait les résistants.

Rappelons les thèmes, il y en a deux :

1^o Pour les classes de 3^e, il portait sur les divers organes de la Résistance : les réseaux, les mouvements, les maquis.

2^o Pour les classes de 1^{re} et de terminale, une citation de la déclaration datée du 23 juin 1942, faite par le général de Gaulle : "La France et le monde luttent et souffrent pour la liberté, la justice, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes. Une telle victoire française et humaine est la seule qui puisse compenser les épreuves sans exemple que traverse notre patrie, la seule qui puisse lui assurer de nouveau la route de la grandeur. Une telle victoire vaut tous les efforts et les sacrifices, nous vaincrons."

Comme l'a fait valoir l'inspecteur général M. Louis François, président du Jury, il ne

s'agit pas de donner à étudier le souvenir de l'action des résistants, mais plutôt d'amener les élèves à réfléchir et, à partir de l'exemple du passé, à "comprendre le présent et construire leur avenir".

M. Monory a tenu à lire quelques citations provenant de deux copies de classes de 3^e :

— de Karine Cottin : "La Résistance n'est pas seulement un fait à ranger parmi les manuels scolaires, elle fait partie de ces événements historiques qui continueront de vivre, persistants et malgré le temps apportant encore aux hommes, chaleur, espoir, confiance en la société et en eux-mêmes."

— de Pascale Payanacci qui conclut son devoir par : "On ne lutte pas par haine de l'ennemi mais par amour profond pour son pays et par amour de la liberté."

M. Monory procède alors avec un réel plaisir à la remise des prix, en présence du ministre des Anciens Combattants, de nombreux représentants du ministère, du rectorat, des associations de résistants ainsi que des chefs d'établissements, des professeurs et des parents des élèves.

(suite p. 6)

Face à Barbie, par Lise Lesèvre

Ce livre*, reçu au moment même où le Palais de Justice de Lyon accueille le sinistre Barbie, ce livre ouvert un soir, dont je n'ai pu me séparer, lu d'une seule traite tandis que la nuit s'écoule, intemporelle et que le silence s'emplit de voix éteintes et de cris... un livre rédigé au présent, poignant dans son actualité, tout ruisselant encore du sang de nos martyrs.

Lise Lesèvre parle peu de sa résistance. "Ce n'était pas mon propos", m'a-t-elle dit. Plusieurs amis à qui elle a soumis son manuscrit ont regretté qu'elle n'ait pas évoqué davantage son activité clandestine. Lise a demandé à son fils Georges de combler cette lacune.

Georges Lesèvre, qui survivra malgré les risques encourus, était étudiant. Il avait commencé à organiser et à animer un mouvement universitaire à Lyon. Ce mouvement s'étendit et devint le Comité universitaire Lyon-Grenoble de Résistance, puis bientôt de Résistance à la Déportation (p. 18).

Je n'entreprendrai pas ici d'énumérer les activités de ce comité qui s'orienta très vite vers la création de "maquis". Je ne m'étendrai pas davantage sur les "coups de main" dont Lise eut à connaître — il faut lire le texte de Georges Lesèvre, il sert d'introduction au récit de sa mère.

Lise, "l'indomptable" comme la nomme Geneviève dans son admirable préface, est

* Les Nouvelles Éditions du Pavillon

arrêtée le 13 mars 1944. Le "grand chef de la police allemande en France" s'occupe d'elle personnellement.

"La prise est bonne", dira le sinistre Barbie. Et pendant des jours et des nuits — plus de dix-neuf — Lise sera interrogée. Après la baignoire, l'asphyxie, les tortures, le "knout" (p. 71). Elle regagnera son cachot sanglante et déchirée, les pieds et les mains reliés par une chaîne. Jamais elle ne parlera. Elle fait siennes les paroles de Saint-Just : "Je méprise la poussière qui me compose et qui vous parle. On pourra la persécuter et la faire mourir, mais



je défie qu'on arrache cette vie indépendante que je me suis donnée dans les siècles et dans les cieux." (p. 61).

A Montluc, elle voit arriver son "petit Jean-Pierre", elle apprendra beaucoup plus tard que cet enfant de seize ans a été torturé par Barbie.

Son mari et Jean-Pierre seront déportés.

Lise, condamnée à mort, quitte Lyon pour Romainville. Neuenbremm, Ravensbrück, Leipzig. Lise nous fait le récit de son long calvaire, calvaire dont toutes, mes camarades, vous avez connu les étapes.

Le retour. Un mari, un fils cheri qui ne reviendront pas.

"Comment la vie pouvait-elle reprendre puisqu'il fallait reconstruire sur tant de ruines ?

"Il a fallu désapprendre la haine : ce sentiment atroce que, malgré nous nous avions appris là-bas... Si nous avons lutté contre ce sentiment, nous n'avons rien oublié... Il ne s'agit pas de vengeance, mais de justice. Nous le devons à la mémoire de ceux, à la mémoire de celles qui ne sont pas rentrés. Nous avons juré de ne pas permettre que s'efface le souvenir de leur sacrifice.

"Ne sont véritablement morts, selon une pensée indienne, que ceux qui n'existent plus dans la pensée des vivants." (p. 156).

A l'heure où j'écris ces lignes, Lise est à Lyon. Si droite, si pure, si belle encore, elle se dresse en face de son bourreau. Malgré les échardes qu'elle garde dans sa chair, elle témoigne. Chère Lise, tu restes notre exemple et notre fierté.

Gabrielle Ferrières

L'Imprescriptible, par Vladimir Jankélévitch

Les Éditions du Seuil viennent de rééditer en un petit recueil d'une centaine de pages deux textes de Vladimir Jankélévitch, parus l'un il y a quelque quinze ans et l'autre quarante ans ! Ils font chaud au cœur et je ne résiste pas au plaisir de vous faire partager la bouffée d'oxygène qu'ils apportent.

Le premier texte s'intitule *Pardonner*? et a été écrit en 1965 au moment où l'on votait au parlement une loi établissant que les crimes contre l'humanité ne seraient pas l'objet d'une prescription après un certain nombre d'années comme les autres crimes. Cette loi a, Dieu merci, été votée à l'unanimité en France, votée aussi en Allemagne fédérale, où de nombreux criminels nazis ont pu être jugés jusqu'à maintenant. Chez nous, c'est elle qui aujourd'hui, a permis de juger Klaus Barbie.

Vladimir Jankélévitch, ancien résistant, professeur de philosophie à la Sorbonne, écrivait dans *L'Imprescriptible* : "... On entend dire parfois que les déportés, les juifs, les résistants commencent à fatiguer leurs contemporains en évoquant trop souvent Auschwitz et Oradour. Nos contemporains, paraît-il, en ont assez. Ils voudraient bien qu'on parlât d'autre chose... Les survivants du massacre sont sur ce point d'un autre avis... Ils se frottent les yeux : ils apprennent tous les jours ce qu'ils savaient déjà, mais pas à quel point; revenus de ces rivages lointains et terrifiants, ils se regardent en silence... Les hommes de notre génération se sentent parfois porteurs d'un lourd et inavouable secret qui les sépare de leurs enfants. Comment leur diront-ils la vérité?... Des

années se sont écoulées depuis que la dernière fournée de malheureux* est entrée nue dans les chambres à gaz poussée par les chiens et les gardes... Ce crime sans nom est un crime vraiment infini dont l'horreur s'approfondit à mesure qu'on l'analyse. On croyait savoir et on ne savait pas encore, ni à quel point... Ce qui est arrivé est vraiment à la lettre *inexpiable*!"

Et Jankélévitch de s'étonner que, à propos de l'imperméabilité des crimes contre l'humanité, les camps d'extermination aient soulevé de nombreuses polémiques. "Des polémiques sur Auschwitz? Oui, si stupéifiant que cela puisse paraître : des polémiques!... Les évidences les plus horribles, les sentiments les plus sacrés et les plus cruels qu'un homme puisse éprouver sont livrés en pâture à la dialectique. Nos dialecticiens sont très en forme, parfaitement à leur aise, et ils ne semblent pas gênés d'avoir à soutenir une si affreuse discussion. L'"affaire Treblinka", comme ils disent..."

Vladimir Jankélévitch écrivait ces lignes en 1965. Quinze ans après, Faurisson paraît. De la dialectique on est passé aux ricanements. Ricanements sur les bancs du Palais de Justice de Paris lors des différents procès Faurisson. Ricanements à l'Université de Nantes lors de la soutenance de thèse de Roques l'été dernier.

Pour panser ces nouvelles blessures, lisons Jankélévitch; puisons dans la justesse et la véhémence de ses paroles le courage de continuer le combat... puisqu'il n'est pas fini, hélas !

A. P.-V.

* Des résistants autrichiens, le 28 avril 1945, à Mauthausen.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Charles Geoffroi, petit-fils de notre camarade Charlotte de Habicht, de Devalier (Suisse), le 4 avril 1987.

Guillaume Juillat, petit-fils de notre camarade Martine Marnet, de Clermont-Ferrand, le 22 avril 1987.

Florent, petit-fils de notre camarade Denise Villard-Rousseau, du Plessis-Robinson, le 20 mars 1987.

MARIAGE

Catherine, petite-fille de notre camarade Maria Van Aal, a épousé Richard Tzipine-Berger le 16 mai 1987.

DÉCÈS

Notre camarade Louise Alcan est décédée fin mai 1987.

Notre camarade Renée Berthier, de Chambéry, est décédée au début d'avril 1987.

Notre camarade Annette Besnard a perdu son fils Alain. Étampes, 20 mars 1987.

Notre camarade Pierrette Cecci, de La Couronne, est décédée. Avril 1987.

Notre camarade Maria Colin, de Laxou, est décédée le 7 avril 1987.

Notre camarade Miquette Deniau, de Nantes, est décédée le 24 janvier 1987.

Notre camarade Suzanne Dutet, de Paris, est décédée. Premier trimestre 1987.

Notre camarade Fernande Escudié a perdu son mari. Montpon-Ménestérol. Avril 1987.

Notre camarade Jeanne Goupille, de Tours, est décédée le 5 mai 1987.

Notre camarade Alphonsine Lizé, de Guéméné-Penfao, est décédée au début de mai 1987.

Notre camarade Eugénie Merck, d'Héricourt, est décédée. Premier trimestre 1987.

Notre camarade Augustine Mongelard, de Toulouse, est décédée.

Notre camarade Marie-Berthe Paubert, est décédée. Asnières, premier trimestre 1987.

Notre camarade Armandine Perrot, de Thann, est décédée le 17 avril 1987.

Notre camarade la comtesse de Rambuteau est décédée le 30 mai 1987.

Notre camarade Germaine Thom, d'Appenans, est décédée le 16 février 1987.

Notre camarade Emilienne Thévenet a perdu son mari. Lyon, 27 mars 1987.

Notre camarade Lucienne Van Ryckeghem, de Wattrelos, a perdu sa mère. 30 avril 1987.

Concours de la Résistance

(fin)

Le palmarès est le suivant : trois catégories, 1^{re} catégorie : classes de 1^{re} et de terminale (copies individuelles) 7 prix

2^{re} catégorie : classes de 3^e (copies individuelles) 5 prix

3^{re} catégorie : classes de 3^e et classes de lycées professionnels (travaux de groupes) 5 prix

Les élèves se sont présentés avec leur professeur. Ils appartenaient aux Académies de : Toulouse (2 fois nommée) - Aix-Marseille - Lille - Versailles (2 fois nommée) - Rennes (2 fois nommée) - Caen - Limoges - Amiens (2 fois nommée) - Clermont-Ferrand - Poitiers - Nancy - Metz (2 fois nommée) - Corse. Une mention spéciale pour une élève de terminale du Lycée Gauguin de Tahiti.

En plus de ces prix, 21 mentions ont été attribuées à des établissements publics et privés. Nous regrettons que Paris n'ait pas été nommée.

Après la remise des prix, tout le monde s'est retrouvé au buffet, fort agréablement présenté, pour féliciter les heureux élus.

M. Monory, suivant la tradition de ses prédécesseurs, avait invité les lauréats à passer "deux journées souvenir à Paris", logés dans un hôtel de la périphérie, des autocars les ont promenés suivant un itinéraire prévu pour s'arrêter devant les hauts lieux de la Résistance comme la Crypte de la Déportation, la Crypte de la Sorbonne pour le souvenir des lycéens martyrs du Lycée Buffon. Le matin du 6 mai, ils étaient au Mont-Valérien.

Après la réception au ministère de l'Éducation nationale, ils étaient conviés à 19 h, au Cercle militaire par les associations d'anciens combattants, membres du jury, pour ... une deuxième remise de prix. Non seulement aux élèves, mais aux professeurs.

Une tombola organisée et animée par M. Bailly, C.V.R., grâce à la générosité d'Air-France, d'U.T.A., d'Air-Inter, des croisières Paquet et autres, permit à tous de gagner quelque chose. Heureuse surprise pour ceux qui viennent de partir avec un billet de croisière pour la Norvège, la Grèce, un voyage en Pologne et de nombreux voyages en France. Personne n'a été oublié.

C'est dans l'euphorie que nous nous sommes retrouvés pour faire honneur à un magnifique buffet. Dans cette ambiance très décontractée, nous avons pu avoir de très intéressantes conversations avec les élèves, leurs chefs d'établissement, leurs professeurs, leurs parents. Une occasion unique.

Quant aux lauréats, leur dernière journée parisienne fut culturelle et récréative. Ils visitèrent la Cité des Sciences et de l'Énergie à la Villette, assistèrent à une projection à la Géode et se promenèrent sur la butte Montmartre.

Paulette Charpentier

Hommage aux étudiants tués

A l'initiative de l'Association des Parents d'Étudiants tués a eu lieu, le 15 mai dernier, la cérémonie annuelle devant le monument érigé en leur honneur dans le Jardin du Luxembourg.

De nombreuses personnalités assistaient à cette manifestation, en particulier :

— M. Poher, président du Sénat,
— Mme la maréchale Leclerc,
— Mme de Lipkowski, pour l'Association nationale des Familles de résistants et otages morts pour la France,
— et les représentants du ministère des Anciens Combattants et du rectorat de Paris.

L'A.D.I.R. était également représentée.

Au cours de la cérémonie, M^{me} Alix Pose, de l'Institut de La Tour, lauréate du concours du Prix de la Résistance de 1986, a lu avec beaucoup de talent le très touchant texte qui lui a valu ce prix.

Une récompense lui a été offerte par M. Ripoche, président de l'Association des Parents d'étudiants tués.

La participation d'une chorale des Jeunesses musicales de France, interprétant le Chant des partisans et la Marseillaise, a ajouté sa part d'émotion à cette cérémonie du souvenir.

Jacqueline Pardon

Remise de la Légion d'honneur à Mourka Kraukovska

6 janvier 1944

La nuit, la neige, les SS étaient au rendez-vous, lors de l'arrivée des 27 000 dans l'enfer et le froid glacial de Furstenberg où se trouvait la gare du camp de Ravensbrück.

La destinée me donna pour compagne de châlit la comtesse Wanda Kraukovska. Wanda était une merveilleuse Polonaise. Elle était courageuse, belle, intelligente et charmante. Elle avait été arrêtée à Vichy dans le réseau de Résistance F2 et envoyée à Fresnes puis à Ravensbrück.

A notre arrivée, une de ses amies compatriote de Varsovie lui expliqua — elle me le traduisit aussitôt — que nous allions passer une visite médicale et que, quel que soit notre passé, nous devions ne jamais admettre avoir eu une quelconque maladie et affirmer posséder une santé de fer.

Ces conseils nous sauveront probablement la vie, à Wanda et à moi-même.

J'avais 32 ans, Wanda 41 et, cédant aux objurgations de son amie, nous passâmes brillamment les contrôles médicaux.

Commença alors pour Wanda la période la plus cruelle de son emprisonnement. Sa fille, Mourka, avait été arrêtée avec elle. Elle avait 17 ans et était restée à Fresnes lorsqu'on déporta sa mère. Chaque "arrivage" de France angoissait Wanda d'une manière abominable : Mourka serait-elle dans ce convoi que Paris nous "expédiait".

Le 13 juin 1944, Mourka arriva !

La joie de revoir son enfant et le désespoir de la savoir parmi nous se combattaient pathétiquement dans le cœur de Wanda — et ses amies, qui avaient eu le temps d'apprécier son courage, sa douceur et son charme, partageaient son angoisse.

Wanda est revenue de l'enfer et Mourka est revenue de l'enfer. Après une marche forcée de 350 km pendant une semaine en zone russe, elles furent libérées à Barchiau au sud de Lubeck, et grâce au Stalag français qui se trouvait là, elles purent rejoindre les lignes américaines et regagner Paris.

Hélas ! Wanda ne survécut pas très longtemps à toutes les souffrances endurées, mais le jeudi 22 janvier Geneviève de Gaulle remettait

à Mourka les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

Elle nous dit avec son talent et sa sobriété habituelles ce que cette enfant de 17 ans avait fait pour notre France, l'aide qu'elle avait apportée au réseau de sa mère en qualité d'agent de liaison, combien sa jeunesse avait su montrer de courage aussi bien dans sa solitude à Fresnes après le départ de sa mère pour l'Allemagne que durant les dix derniers mois de Ravensbrück qu'elles vécurent en travaillant durement dans le camp ayant la consolation de se retrouver le soir.

Mourka répondit à l'allocution de Geneviève de manière très émouvante :

Recevant la croix, elle nous dit : "Je la dédie à celle qui fut mon supérieur au réseau F2 et dont toute la vie a été un don de soi au service des autres : ma mère."

Elle retrâça en quelques mots cette vie qui fut celle d'une enfant secondeant sa mère dans des missions souvent dangereuses mais où elle passait plus facilement inaperçue.

Wanda fut pour moi une très grande amie, elle-même partagea son amitié entre Tania de Fleurieu, qui fut admirable, et moi-même.

En souvenir d'elle, j'ai été heureuse de l'honneur fait à Mourka, car j'ai gardé pour elle l'affection et l'estime qu'elle et sa mère m'avaient toutes deux inspirées en Allemagne.

Odette Fabius

Autres distinctions

Notre camarade Jeanne Berger, de St-Étienne, a été promue chevalier de la Légion d'honneur.

Notre camarade Renée Soyfer, de Thiers, a été promue officier de la Légion d'honneur.

Notre camarade Yvette Boury-Dupont, de Fontenay-sous-Bois, a été promue officier de la Légion d'honneur.

Directeur-Gérant : G. ANTHONIOZ

N° d'enregistrement à la

Commission paritaire : 31 739

GRU GROU-RADENEZ & JOLY IMPRIMEURS - (1) 42 60 37 37 - PARIS 6